

Formulaire administratif
Spécificités par direction

1. Information générale	
DIRECTION :	
POINT DE SERVICE, INSTALLATION OU TERRITOIRE :	CLSC: Valleyfield, Châteauguay, Huntingdon, St-Rémi, Katéri, Vaudreuil-Soulanges
GESTIONNAIRE :	Elsa LeMaire

2. Niveau d'implication	Détecter des indices de vulnérabilité au suicide
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	Tous les employés, médecins, stagiaires et bénévoles du secteur, formés ou non en prévention du suicide Organisatrices communautaires, APPR - agentes de promotion saines habitudes de vie, Nutritionniste, kinésiologue, Inhalothérapeute et inf. Clinicienne du Centre d'abandon du tabac (CAT), agente administrative et coordonnatrice professionnelle
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Suite à la détection d'indices de vulnérabilité chez un usager, il est nécessaire de le référer à un intervenant habileté à faire le repérage (voir section 3). Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section 3 ne sont pas disponibles pour procéder au repérage, veuillez référer l'usager au centre de prévention du suicide suivant : Le Tournant pour les RLS: HSL/VS/Sroît: 414, rue Salaberry Ouest, Salaberry-de-Valleyfield, QC, J6T 2K3 Centre de crise 24h/7: 450-371-4090 La Maison sous les arbres RLS: Jardins-Roussillon: 2, boul d'Anjou, Châteauguay, QC, J6K 1B7, Centre de crise 24h/7: 450-699-5935

3. Niveau d'implication	Repérer la personne vulnérable au suicide
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLES :	
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Lorsque le repérage du risque suicidaire est positif, il est nécessaire de référer l'usager à un intervenant habileté à faire l'intervention complète (voir section 4). Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à la section 4 ne sont pas disponibles pour procéder à l'intervention complète dans les délais requis (selon les mesures de protection requises), veuillez orienter, recommander ou accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant :

4. Niveau d'implication	Intervenir auprès de la personne à risque suicidaire
TITRES D'EMPLOI RESPONSABLE :	
SUIVI REQUIS À CE NIVEAU :	Dans l'éventualité où la ou les personnes identifiées à cette section ne sont pas en mesure d'effectuer le type de suivi requis (suivi courte durée ou suivi étroit), il demeure essentiel d'accompagner l'usager au centre de prévention du suicide suivant :

5. Autres informations à spécifier

Les professionnelles de mon équipe ne font pas d'intervention directe auprès des usagers. Leur travail se fait majoritairement avec les dirigeants d'organismes communautaires, les directions d'école, les municipalités et les citoyens dans un contexte de support à la mobilisation, identification de priorités d'action, développement de projets etc. Seules mes intervenantes du CAT sont directement en lien avec avec des usagers pour l'arrêt tabagique.

6. Signature

**NOM (EN LETTRES
MOULÉES) :**

Elsa LeMaire

X



Gestionnaire responsable

SIGNATURE :

DATE : 18 avril 2023